



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 2 septembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.104

Modification de l'article 45, alinéa 3 du règlement du Grand Conseil (limitation de la durée de présence au sein d'une même commission)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption

Berne, le 2 septembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général